



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ALBIQY
CHAMPAGNE
CHASSELAY
COLLONGES
COUZON
CURIS
LIMONEST

LISSEU
POLEYMIEUX
QUINCIEUX
ST-OR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-ROMAIN

GRANDLYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 17/05/2022

<p>- Nombre de délégués en exercice : 33</p> <p>- Nombre d'élus présents : 22</p> <p>- Nombre de votants : 32</p> <p>Date de la convocation 10/05/2022</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 24/05/2022</p> <p>Affichage du compte-rendu : le 01/06/2022</p>	<p>Présents ayant participé au vote : Pierre ATHANAZE - Cyrille BOUVAT -- Corinne CARDONA – Yves CHIPIER - Blandine COLLIN – Pascal DAVID - Elisabeth DE FREITAS - Armand-Louis DE MONTRICHARD - Franck DECRENISSE - Béatrice DELORME – Rémy GAZAN - Véronique GAZAN - Pierre GOUVERNEYRE - Thierry GOYET – Cyrille FIARD - Valérie KATZMAN - Karine LUCAS - Bertrand MADAMOUR - Anne-Laure MATHIAS - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER (22)</p> <p>Absents excusés ayant donné un pouvoir : Pascale BAY (pouvoir donné à Jacques PARIOST) - Emmanuel BERNARD (pouvoir donné à Elisabeth DE FREITAS) - Marc BIGOT (pouvoir donné à Cyrille FIARD) - Jérémy CAMUS (pouvoir donné à Blandine COLLIN) - Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Eric MADIGOU (pouvoir donné à Valérie KATZMAN) - Guillaume MALOT (pouvoir donné à Franck DECRENISSE) - Thomas TEILLON (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Max VINCENT (pouvoir donné à Béatrice REBOTIER) (9)</p> <p>Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative : Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN) (1)</p> <p>Absents non représentés : Séverine HEMAIN – (1)</p> <p>Suppléants présents sans voix délibérative : Laure JOLY – Jacques MONGOIN – Jean-Luc MARTIN</p> <p>Secrétaire de Séance élu : Béatrice REBOTIER</p>
---	---

Le **mardi 17 mai 2022, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis à Quincieux, convoqués par courriel du 10/05/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2022-05-19

**ACQUISITION DE PARCELLES A ST GERMAIN AU MONT D'OR –
POLEYMIEUX AU MONT D'OR – CURIS AU MONT D'OR**

RAPPORTEUR : CYRILLE FIARD – VICE – PRESIDENT EN CHARGE DU FONCIER

Dans le cadre de sa veille foncière, en lien avec la SAFER, le SMPMO peut intervenir pour conforter sa politique foncière et agricole volontariste.

La SAFER a notifié au SMPMO la vente de trois lots de parcelles agricoles situées sur plusieurs communes : Poleymieux-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Curis-au-Mont-d'Or.

Au regard des enjeux agricoles sur ce secteur et dans le cadre de la convention avec la SAFER, le SMPMO se porte candidat pour l'acquisition à l'amiable de ces parcelles sur les évaluations suivantes :

LOT 1 :

Commune	Lieu-dit	Section	N°	Surface	Nature	Prix moyen au m ²	Prix
St Germain au Mont d'Or	BOISSIERE	AI	0329	32 a 63 ca	PRES		
Poleymieux au Mont d'Or	LE REBAT	A	0422	31a85ca	PRES		
	FOND GRIMAUD	A	0546	19a40ca	TAILLIS SIMPLE		
	MONT ROUGE	A	0570	57a91ca	TAILLIS SIMPLE		
						0.29	4 210.00

Hors frais Safer et actes notariés

Total surface : 1 ha 41a 79ca

LOT 2 :

Commune	Lieu-dit	Section	N°	Surface	Nature	Prix moyen au m ²	Prix
Poleymieux au Mont d'Or	LE PY	A	0369	58a65ca	TAILLIS SIMPLE		
	LE REBAT	A	0414	29a53ca	TAILLIS SIMPLE		
	LE REBAT	A	0415	40a80ca	PRES		
	LA PUSE	AD	0096	14a30ca	TAILLIS SIMPLE		
						0,31	4 520.00

Hors frais Safer et actes notariés

Total surface : 1 ha 43a 28ca

LOT 3 :

Commune	Lieu-dit	Section	N°	Surface	Nature	Prix m ²	Prix
Curis au Mont d'Or	LA CHATAIGNERAIE	AH	0055	57a48ca	TAILLIS SIMPLE	0.22	1270.00

Hors frais Safer et actes notariés

Total surface : 57a48ca

Le prix total se décompose comme suit conformément à la convention de partenariat :

- *Prix d'acquisition du terrain 10 000,00 euros HT*
- *Frais Safer :*
Actes d'acquisition : estimés à 1 200,00 euros TTC

Le montant de la vente s'élève donc à 11 200,00 euros TTC hors frais d'actes notariés SMPMO.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical autorise Madame la Présidente à signer cette promesse unilatérale d'achat.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 0 ABSTENTIONS et 32 voix POUR.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 18/05/2022*

Béatrice DELORME, Présidente